



CALONNE

L'actualité de notre village

Mag

N°1 – [mars, avril, mai] 2026

01 — ÉDITO DU MAIRE

02 — PRÉSENTATIONS
Le nouveau conseil municipal

03 — CALONNE EN ACTIONS
Retours sur nos événements

04 — CADRE DE VIE
Dossiers, rappels & divers

05 — SOCIAL – MISES À L'HONNEUR
Rencontres intergénérationnelles

06 — JEUNESSE
Restauration scolaire & garderie

07 — EXPRESSION DE L'OPPOSITION

08 — ÉTAT CIVIL
Naissances, mariages & décès

09 — AGENDA
Les événements à ne pas manquer !

Découvrez la nouvelle version de

Calonne Mag

Votre rendez-vous trimestriel
d'informations et de proximité.

Informier, rassembler et
valoriser la vie de notre
village.



Envie de mettre à l'honneur vos talents de photographe ?
Envoyez nous vos plus beaux clichés de Calonne pour nos couvertures !
mairie.calonne-sur-la-lys@orange.fr



Photo prise par Sabine Depoorter
Merci !

L'ÉDITO du Maire



Chères Calonnoises, chers Calonnois,

Avant toute chose, je tiens à vous remercier sincèrement de la confiance que vous nous avez accordée en choisissant la liste Écoutons Calonne. Merci d'avoir fait le choix du changement, en élisant pour la première fois dans l'histoire de notre village une femme maire, qui n'est pas originaire de la commune.

C'est avec beaucoup d'émotion, mais aussi un profond sens des responsabilités, que je m'adresse à vous aujourd'hui pour la première fois en tant que maire. Je souhaite être un maire disponible, à votre écoute et proche de vos préoccupations. Je veux être le maire de tous, sans exception.

En recevant l'écharpe de maire, je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait, mais également les responsabilités qui sont désormais les miennes et celles de toute mon équipe. Une équipe que j'ai appris à connaître au fil des mois durant notre campagne : une équipe diversifiée, chaleureuse, disponible, désireuse de s'investir pleinement et présente sur le terrain, profondément attachée à notre village et à l'intérêt collectif.

Nous avons mené une campagne fondée sur l'écoute, le dialogue et la proximité. Grâce à notre enquête citoyenne et à nos permanences, nous avons pu entendre vos attentes et vos préoccupations, notamment en matière de sécurité, de réhabilitation du patrimoine et de lien intergénérationnel.

L'écoute restera une valeur essentielle de notre mandat : continuer à écouter, continuer à expliquer et continuer à construire avec les habitants.

Je souhaite également m'adresser aux trois conseillers d'opposition. Je souhaite une opposition constructive, respectée et écoutée. Vous faites pleinement partie de la vie démocratique de notre commune. Vous participerez à l'ensemble des commissions et pourrez y porter vos idées. Nous devons travailler ensemble pour être utiles à notre village et à ses habitants.

Aujourd'hui, le plus difficile commence : le temps de l'action et de la mise en œuvre de nos engagements. Avec toute l'équipe municipale, nous sommes déjà au travail, avec humilité, détermination et fidélité à notre devise :

« Écouter, proposer et construire ensemble un avenir durable, équilibré et proche de chacun. »

Plusieurs dossiers sont d'ores et déjà à l'étude :

- l'amélioration de l'acoustique de la salle des fêtes ;
- la réfection de la toiture du vestiaire de football ;
- l'organisation de rencontres avec les seniors ;
- l'entretien des chemins ruraux et des fossés ;
- le fleurissement de notre commune ;
- la relance du comité des fêtes.

Avec comme maîtres mots :

Servir ses habitants

Servir la commune

Servir l'intérêt général

Monique Zajac
Maire de Calonne sur la Lys

ADJOINTS AU *maire*



Bruno RAECKELBOOM

Adjoint chargé de la voirie, de l'urbanisme, de la sécurité, et de l'environnement.



Cindy JOLY

Adjointe chargée de l'éducation et de la jeunesse.



Laurent TISON

Adjoint chargé des finances.



Anne-Sophie BEAUSSART

Adjointe chargée de la communication et de la cohésion sociale.



Lindsay CATRY

Conseillère déléguée aux animations et aux cérémonies.



Emeline RATTEZ

Conseillère déléguée aux événements culturels et à la bibliothèque.



Frédéric CABARET

Conseiller délégué à la vie associative et sportive.



Mathieu DUBOIS

Conseiller délégué à l'entretien des cours d'eau, la prévention des inondations et aux chemins communaux.



Frédéric TERRIER

Conseiller délégué à l'entretien du patrimoine communal et aux énergies renouvelables.



Déborah CORNE

Conseillère municipale, référente VIF (Violences Intra-Familiales et Conjugales)



Julie LAPORTE

Conseillère municipale.



Eric BONTE

Conseiller municipal.



Lucie DELEPORTE

Conseillère municipale.



Stephen LASSALLE

Conseiller municipal.



Thomas VANBRUGGE

Conseiller municipal.



Bruno DRANCOURT

Conseiller municipal.



Gwenaëlle PARENT

Conseillère municipale.



Hadrien FREMAUX

Conseiller municipal.

Vos **CONSEILLERS**

LES *commissions*

Voirie, urbanisme, sécurité & environnement

Bruno Raeckelboom

- Monique Zajac
- Mathieu Dubois
- Frédéric Terrier
- Frédéric Cabaret
- Eric Bonte
- Bruno Drancourt

Education & jeunesse

Cindy Joly

- Monique Zajac
- Emeline Rattiez
- Stephen Lassalle
- Julie Laporte
- Déborah Corne
- Hadrien Frémaux

Finances

Laurent Tison

- Monique Zajac
- Cindy Joly
- Anne-Sophie Beaussart
- Bruno Raeckelboom
- Bruno Drancourt

Communication & cohésion sociale

Anne-Sophie Beaussart

- Monique Zajac
- Lucie Deleporte
- Déborah Corne
- Emeline Rattiez
- Julie Laporte
- Gwenaëlle Parent

Bâtiments

Monique Zajac

- Frédéric Terrier
- Thomas Vanbrugge
- Mathieu Dubois
- Lindsay Catry
- Eric Bonte
- Bruno Drancourt

LE

CCAS

Monique Zajac, présidente

- Cindy Joly
- Anne-Sophie Beaussart
- Déborah Corne
- Frédéric Cabaret
- Eric Bonte
- Bruno Drancourt
- Nathalie Bourgeois
- Julie Colson
- Marie-Christine Desmarez
- Martine Pruvost
- Francis Brief
- Marcel Pruvost



CALONNE EN *Actions*

01

LA CHASSE AUX OEUFS

Sous un beau soleil, la commune et le comité des fêtes ont organisé leur traditionnelle chasse aux œufs. Plus d'une centaine d'enfants ont participé à cette manifestation qui s'est déroulée au Stade Serge OBRY. Ils ont pu profiter d'animations telles que des structures gonflables, des balades en poneys ainsi que de la présence des mascottes. Une chasse spéciale pour les adultes, nouveauté de cette année, a également rencontré un grand succès.



DÉPART EN RETRAITE

Annick Lièvre

02

Après de nombreuses années au service de la commune, Annick a été mise à l'honneur à l'occasion de son départ à la retraite. Entourée de sa famille, de ses collègues et des élus, elle a été remerciée pour son engagement et a reçu notamment un bon cadeau pour le restaurant Les Tables à Calonne-sur-la-Lys. Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

Merci !



03

1ER MAI - *Fête du travail*



À l'occasion de la Fête du Travail, la municipalité a mis à l'honneur plusieurs Calonnoises et Calonnois en leur remettant les médailles et diplômes d'honneur du travail. Cette cérémonie a permis de saluer leur engagement professionnel, leur savoir-faire et leur contribution au dynamisme de notre territoire.

Commémoration du 8 MAI

04

La cérémonie commémorative du 8 mai 1945 s'est déroulée dans un esprit de recueillement et de mémoire. Élus, associations, portedrapeaux, habitants et jeunes générations se sont réunis pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix, et pour transmettre ce devoir de mémoire aux générations futures. N'oublions jamais.



05 →

FÊTES DES VOISINS



Quelle magnifique soirée nous avons vécue vendredi 29 mai grâce à notre traditionnelle Fête des Voisins !

Vous avez été plus de 150 participants, un record pour notre commune et une première avec une telle affluence. Nous sommes ravis de voir autant d'habitants réunis dans un même esprit de partage et de convivialité. Tout au long de la soirée, l'ambiance a été chaleureuse, festive et conviviale. Petits et grands ont pu profiter des animations : structure gonflable pour les enfants, soirée dansante, auberge espagnole riche en gourmandises partagées, sans oublier les barbecues mis à disposition pour régaler tout le monde. Ces moments de rencontre et d'échange sont précieux et renforcent les liens qui font la richesse de notre village.

Un immense merci à toutes les personnes présentes, à celles qui ont apporté leur contribution à l'auberge espagnole, aux bénévoles et à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette belle soirée.



Lors de la matinée portes ouvertes de l'école Marcel Pagnol, les familles ont découvert l'établissement, rencontré l'équipe éducative et visité les locaux. La municipalité était également présente pour soutenir cette initiative. Cette rencontre a permis aux futurs élèves et à leurs familles de préparer sereinement la prochaine rentrée scolaire.

PORTES OUVERTES

07



FÊTES DES MÈRES

Comme chaque année, la commune a célébré la Fête des Mères lors de sa traditionnelle cérémonie mettant à l'honneur les mamans et les bébés nés dans l'année. Pour marquer cette occasion, la municipalité et l'association La Famille Française ont chacune offert un cadeau aux familles. La cérémonie s'est achevée par un moment convivial autour du verre de l'amitié.



CADRE DE VIE

DOSSIERS EN COURS

PROJET ANTENNE RELAIS BOUYGUES (Rue de Robecq)



Faisant suite à la demande de Mme le Maire, Mr le Sous-Préfet a décidé d'organiser une réunion de concertation le 17 juillet prochain. Cette réunion, qui rassemblera les services de l'Etat, le(s) représentant(s) de l'opérateur ainsi que Mme le Maire, a pour objet d'étudier l'opportunité de ce projet, d'analyser son impact et de discuter des alternatives d'implantation possible sur le territoire communal.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à l'issue de ce rendez-vous afin de vous présenter les échanges et les arbitrages qui auront été rendus.

Les négociations engagées avec le Département ont abouti. La réfection de la rue de la Gare est désormais programmée et les travaux devraient être réalisés au cours du mois de juillet. Par ailleurs, nous poursuivons activement les discussions concernant la rue de Merville ainsi que le tronçon de la rue de Robecq, afin d'obtenir également leur prise en charge et leur rénovation dans les meilleurs délais.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ces dossiers.



PROJET DE LOTISSEMENT

Un permis d'aménager, puis un permis de construire, ont été délivrés sous la précédente mandature municipale pour un projet de lotissement porté par la société Nexity. Ce projet prévoit la réalisation de 39 maisons T4 à vocation sociale.

À ce jour, le projet fait l'objet d'un réexamen dans le cadre de procédures liées à la réglementation environnementale. Des interrogations ont été soulevées concernant la présence potentielle de milieux naturels sensibles (zone humide, boisement, végétation caractéristique : la cardère sauvage) ainsi que d'espèces protégées, parmi lesquelles plusieurs espèces d'oiseaux (mésanges à longue queue et charbonnière, rouge-gorge, troglodyte mignon, pinson des arbres, pouillot véloce, faucon crécerelle). La présence éventuelle de batraciens et de mammifères protégés doit également être évaluée.

La municipalité rappelle que ce projet a été engagé sous la précédente mandature. Elle estime qu'il n'a pas donné lieu à une concertation suffisante avec le conseil municipal, les habitants et les organismes habituellement associés à ce type de projet. Depuis son installation, la nouvelle équipe municipale a procédé à un examen approfondi du dossier. Cette analyse a conduit à identifier plusieurs points nécessitant des éclaircissements, notamment :

- l'absence d'autorisation environnementale, si celle-ci s'avère requise ;
- la faible diversité de l'offre de logements ;
- le respect des préconisations de l'AOP ;
- l'adéquation du projet avec les capacités d'accueil et les équipements de la commune.

Dans ce contexte, Mme. le Maire a saisi M. le Préfet afin de solliciter un réexamen du dossier. Cette démarche a pour objectif de permettre une analyse complète des enjeux environnementaux, ainsi que de la compatibilité du projet avec les caractéristiques et les capacités d'accueil de la commune.

La municipalité continuera d'informer les habitants de l'évolution de ce dossier dans un souci de transparence, de dialogue et de respect des procédures en cours.



Les accords verbaux n'ont aucune valeur juridique.

Pour sécuriser votre projet, rapprochez-vous de nos services avant d'entreprendre vos travaux.

Vous bénéficierez de conseils adaptés et éviterez d'éventuels désagréments à l'avenir.

Vous pouvez contacter le service urbanisme par mail à l'adresse: urbanisme@bethunebruay.fr ou par téléphone au 03 21 61 50 00.

URBANISME

Rappel des bonnes pratiques

Taille des Haies



Selon les dispositions du Code Civil, il est rappelé que les riverains doivent obligatoirement tailler les haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'elles ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation, ou n'affecte pas la visibilité des usagers. La responsabilité des riverains peut être engagée en cas d'accident imputable au non-respect de ces dispositions.

Nuisances sonores



Les tondeuses à gazon, débroussailleuses et autres outils motorisés sont considérés comme des équipements bruyants dont l'utilisation est réglementée.

LES GESTES À ADOPTER



Afin de limiter les nuisances sonores, des horaires sont prévus pour les travaux de jardinage :

- Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Le respect de ces horaires contribue au bien-vivre ensemble et permet d'éviter les conflits de voisinage.

Désherbage



Avec le retour des beaux jours, la végétation reprend vite... parfois un peu trop. Chaque riverain doit assurer : le désherbage du trottoir au droit de son habitation ou commerce, le nettoyage des abords de sa façade et le maintien en bon état de propreté (feuilles, déchets, mauvaises herbes...).

Feux de jardin



Avec l'arrivée des beaux jours, certains habitants peuvent être tentés de brûler les feuilles mortes, branches ou résidus de tonte accumulés dans leur jardin. Pourtant, cette pratique est strictement interdite et peut entraîner une amende. Cette mesure vise à protéger la santé publique et l'environnement. En effet, la combustion des végétaux émet des particules fines et d'autres substances polluantes pouvant nuire à la qualité de l'air.

LES GESTES À ADOPTER



Les déchets verts peuvent être valorisés de différentes façons : compostage, paillage au pied des plantations, dépôt en déchetterie ou ramassage devant votre domicile chaque lundi par les services de la Communauté de Commune.

En adoptant ces quelques règles, chacun peut profiter de son jardin tout en respectant la tranquillité de son entourage.

Et la mairie ?

La commune est responsable de l'entretien général de la voirie et des espaces publics mais l'entretien courant au droit des propriétés reste à la charge des riverains.



Merci !

Nous adressons nos sincères remerciements à Marie-Christine, Jean-Michel et Maxime pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à la décoration et au fleurissement du village (mur à proximité de la mairie, vélos...). Grâce à leur investissement bénévole, ces réalisations contribuent à embellir notre cadre de vie et à rendre notre village encore plus accueillant.

Nous invitons les habitants qui le souhaitent à rejoindre les prochaines actions d'embellissement du village. Quelques heures de bénévolat et de bonnes idées suffisent pour participer à cette belle dynamique collective.

Merci à tous pour votre engagement !



REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à Coline, Gabrielle, Élodie, Charline, Annick et Danièle pour leur engagement, leur disponibilité et leur précieux investissement au sein de la bibliothèque municipale.

Grâce à leur dévouement, la bibliothèque a pu maintenir son ouverture et continuer à accueillir les lecteurs dans les meilleures conditions. Un grand merci à toutes !

Les personnes âgées de 65 ans et plus sont invitées à remplir le questionnaire joint au Calonne Mag, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).



**IMPORTANT
CANICULE**

Portrait n°1 : 95 ans de vie et de courage

André Blondiaux

Installé à Calonne-sur-la-Lys depuis maintenant 46 années, Monsieur Blondiaux fait partie de ces visages qui incarnent l'histoire et les valeurs de notre village. À 95 ans, il garde un regard lucide et bienveillant sur la vie, affirmant avec simplicité :

« On est bien à Calonne. »

Dans le cadre de nos rencontres intergénérationnelles, nous avons eu beaucoup de plaisir à partager un moment avec Monsieur Blondiaux, entouré de sa fille Caroline. Ce moment de convivialité a permis d'évoquer avec émotion et admiration un parcours de vie marqué par le courage, le travail et l'attachement aux valeurs familiales. Ce temps de partage nous a profondément touchés et rappelle combien ces témoignages de vie sont précieux pour notre commune.

Né au sein d'une famille nombreuse de 12 enfants, dont il était le 9^e, Monsieur Blondiaux a très tôt connu le sens du travail et de l'entraide. Aide familial dans la ferme parentale, il a participé aux travaux agricoles et appris le travail du fer, des savoir-faire qu'il a conservés tout au long de sa vie.

Son parcours professionnel témoigne d'un courage et d'une endurance remarquables, reflet d'une génération pour laquelle le sens du devoir, l'investissement personnel et le travail occupaient une place essentielle.

Merci !



Malgré ces années de labeur, Monsieur Blondiaux a su profiter de quelques voyages une fois venu le temps de la retraite. Il a également conduit jusqu'à l'âge de 91 ans, preuve d'une belle autonomie.

Marié le 1^{er} avril 1959, il a partagé de longues années de vie avec son épouse, disparue le 16 juin 2018 à l'âge de 82 ans. De leur union sont nés trois enfants : Hervé, aujourd'hui décédé, Caroline et Arnaud. La famille s'est ensuite agrandie avec 7 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants, qui font aujourd'hui sa fierté.

Investi dans la vie paroissiale, Monsieur Blondiaux s'est engagé durant de nombreuses années au sein de la paroisse, notamment pour le Denier du Culte et la gestion des finances paroissiales. Il a également participé à la chorale, contribuant ainsi à la vie collective avec discrétion et fidélité.

Résidant depuis plusieurs années au béguinage, Monsieur Blondiaux continue de cultiver ses centres d'intérêt. Grand lecteur, il aime occuper son temps et affirme qu'il ne s'ennuie jamais.

À travers ce parcours de vie exemplaire, fait de travail, de dévouement familial et d'engagement au service des autres, la commune tient à rendre hommage à Monsieur Blondiaux et à lui adresser son profond respect, avec toute sa reconnaissance pour ce beau témoignage de vie partagé lors de cette rencontre chaleureuse.



Portrait n° 2 : Un talent qui fait rayonner le Hip-Hop à l'international

Romain Marquilly

Une période difficile qui deviendra finalement un tournant décisif. Resté chez lui, il danse davantage et découvre alors une véritable vocation.

« La danse, c'est devenu toute ma vie. »

Dès l'âge de 6 ans, il suit les cours de hip-hop de Gaétan Réant et participe avec passion à tous les stages, entraînements et battles possibles.

Très vite, son talent, son énergie et sa détermination lui permettent de se faire une place dans le monde du hip-hop.

Aujourd'hui intermittent du spectacle, Romain a déjà participé à des compétitions à New York et en Hollande, où il connaît son plus grand succès (double salto arrière au Crash fest de l'IBE), mais aussi au Portugal et en Angleterre. Sa dernière compétition remonte au 28 mars dernier, lors du Championnat du Monde organisé au Palais des sports de Lille.

Dans le cadre de nos rencontres intergénérationnelles, nous avons eu beaucoup de plaisir à échanger avec Romain Marquilly, jeune passionné de notre commune, qui fait aujourd'hui rayonner le hip-hop bien au-delà de notre région.

À seulement 21 ans, Romain vit une aventure exceptionnelle entre compétitions internationales, voyages et projets artistiques, tout en restant profondément attaché à ses racines et aux valeurs qui l'ont construit.

Ancien élève de l'École Sacré Cœur à Calonne puis du Lycée Val de Lys à Estaires, Romain reconnaît qu'il n'était pas particulièrement attiré par les études. Après l'obtention de son baccalauréat, il ressent rapidement le besoin de suivre une voie qui lui ressemble davantage.

"Je me suis dit que je perdais du temps et que je gâchais mon potentiel"

Avant de se consacrer pleinement à la danse, Romain pratique la gymnastique pendant dix ans à Arques, en section Espoir, sous la direction de son entraîneur Nicolas Dubois. Son parcours sportif lui ouvre même les portes de l'Équipe de France, mais la crise du COVID vient interrompre cet élan.



Pour suivre son évolution, rendez-vous sur Instagram :



@bboy_bilou

Au-delà des performances, ce temps de partage nous a permis de découvrir un jeune homme humble, passionné et inspirant. Grâce à la danse, Romain a découvert d'autres cultures, créé des liens partout dans le monde et appris à croire en lui.

« La danse m'a appris à oser, à prendre des risques et à croire en moi. »



Pour lui, le hip-hop est avant tout une manière de s'exprimer :

« La danse, ce sont des mots avec des gestes. »

Ses projets sont nombreux : continuer de voyager, de transmettre sa passion et poursuivre son évolution artistique. Pour cela, il travaille actuellement son anglais et son espagnol afin de pouvoir partager davantage avec les danseurs du monde entier.

Un moment de convivialité particulièrement apprécié, durant lequel Romain a également souhaité adresser un message aux jeunes :

« Tout est possible. Il faut oser se lancer, croire en soi, faire ce que l'on aime et ne pas se perdre. »

Enfin, il tient à remercier ses parents et particulièrement son papa pour son soutien sans faille tout au long de son parcours.

Cette rencontre chaleureuse nous a permis de découvrir un jeune talent de notre commune au parcours déjà remarquable. Une belle source d'inspiration pour notre jeunesse et une grande fierté pour tous les habitants.

Merci !



n° 3 : Le dessin du trimestre !

Bravo à Stephen



Suite à l'appel lancé aux jeunes artistes pour notre Calonne Mag, nous avons eu le plaisir de recevoir plusieurs dessins en mairie. Après avoir découvert et apprécié toutes les réalisations, notre choix s'est porté sur le dessin de Stephen, 8 ans, que vous pouvez découvrir ci-dessus.

Toutes nos félicitations à Stephen et un grand merci à l'ensemble des participants pour leur créativité, leur imagination et leur enthousiasme !

Et pour le prochain numéro du Calonne Mag, nous lançons déjà un nouveau défi à nos jeunes artistes :

« Dessinez-nous votre meilleur souvenir de vacances ! »

À vos crayons, feutres et pinceaux, nous avons hâte de découvrir vos plus beaux souvenirs !

JEUNESSE

Tarif restaurant *scolaire*

En raison de l'augmentation des coûts de fonctionnement du service de restauration scolaire et afin de tenir compte de la participation des familles domiciliées sur la commune au financement des services municipaux par les impôts locaux, il est proposé de mettre en place une tarification différenciée selon le lieu de domicile des familles à compter de la rentrée scolaire 2026-2027.



Doublement de tarif en cas de non réservation.

	Calonnois	Extérieurs
Maternelle	3,30€	3,60€
Primaire	3,80€	4,10€
Adulte	7€	-

Matin :

- 7h30 à 8h10
- 8h11 à 8h50

Soir :

- 16h30 à 17h10
- 17h11 à 17h50
- 17h51 à 18h30

0,75€ par créneau.

Tarif garderie *périscolaire*

En raison de la hausse des coûts de fonctionnement de la garderie périscolaire, la grille tarifaire est révisée à compter du 1er septembre 2026.



En cas de retard après l'heure de fermeture, une pénalité de 2,50 € par enfant et par tranche de 15 minutes entamée sera appliquée et facturée à la famille.

EXPRESSION DE *l'opposition*

Nous tenons à remercier en premier lieu les Calonnoises et les Calonnois qui ont accordé leurs suffrages à la liste "L'esprit de Calonne" et permis l'élection de trois conseillers municipaux. Ce mandat, nous l'abordons autour de quelques axes majeurs : nous montrer dignes de votre confiance, nous situer dans une opposition déterminée mais constructive et surtout œuvrer pour le bien de notre village et de ses habitants.

Dans ce cadre, nous sommes à votre disposition si vous avez des messages à communiquer ou si vous souhaitez évoquer un dossier particulier.

- bruno.drancourt@sfr.fr ou 06.01.44.10.52
- gwenaelle.parent@orange.fr ou 06.12.62.45.07
- hadrienmx@gmail.com ou 06.35.46.16.06

Merci enfin à toute l'équipe qui a mené avec nous la campagne électorale : elle a su montrer au fil de nos réunions ses compétences diverses et complémentaires, son implication et sa créativité. Le fil n'est pas rompu et leurs apports sont les bienvenus.

Bruno Drancourt, Gwenaelle Parent, Hadrien Frémaux.

ÉTAT CIVIL



MARIAGES

Perrine BLOCQUEL - Thomas DELABRE,
mariés le 16 mai 2026

Delphine PARZYS - Sébastien PEGOGARO,
mariés le 30 mai 2026 (1)

NAISSANCES

Alina VRANA née le 6 février 2026
Lilia SOLTANE née le 20 février 2026
Sasha BOUCHERY LEROY né le 6 mars 2026
Jeanne DEBAISIEUX née le 8 mars 2026

DÉCÈS

Jean-Marie LHERBIER, 92 ans, Haute Rue
Jean-Pierre BLONDEAU, 76 ans, impasse de la Clarence
Christiane MONTREUIL veuve CALONNE, 98 ans, rue de Merville
Christiane SLYSZ épouse THOMAS, 72 ans, rue du Grand Chemin
Jean PATOU, 91 ans, rue Basse

ÉVÉNEMENTS à ne pas rater !

- **4 & 5 JUILLET** **Ball Trap organisé par la société de chasse**
à partir de 15h le samedi et de 10h le dimanche
- **5 SEPTEMBRE** **Forum des associations**
De 10h à 12h, Salle les Saules
- **6 SEPTEMBRE** **Passage du 48ème Rallye du Béthunois**
Les informations vous seront communiquées fin août (horaires et rues).
- **26 SEPTEMBRE** **Remise des chèques culture aux enfants Calonnois entrant en 6ème.**
- **18 OCTOBRE** **Repas dansant du CCAS**
Afin de répondre aux demandes formulées par plusieurs administrés et de permettre la participation du plus grand nombre, le repas a été reporté.

CONTACT

Calonne Mag a besoin de vous ! N'hésitez pas à nous donner vos retours et vos recommandations.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mercredi, vendredi : 8h30 - 12h15 et 13h30 - 17h
Mardi, jeudi : 8h30 - 12h15

Vous souhaitez joindre un élu ?

Mme le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

☎ 03.21.63.17.17

✉ marie.calonne-sur-la-lys@orange.fr

📘 Commune CalonnesurLaLys